

Agroforest

MAG

numero #122

avril - 2021

Agroforesterie : réalisations, relance et poursuites p.04

Tester les essences de demain p.08



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST



EDITO

Jérôme MATHIEU vice-président de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est et président du Comité régional d'orientation – Valorisation du Bois et Territoire

LE MOIS DE MARS EST PAR EXCELLENCE LE MOIS DE LA FORÊT ET PLUS PARTICULIÈREMENT SA TROISIÈME SEMAINE CENTRÉE SUR LE 21 MARS QUI EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS. DE NOMBREUX ÈVÈNEMENTS, REPORTAGES, ARTICLES DE PRESSE SUR CETTE THÉMATIQUE SONT ORGANISÉS ET RELAYÉS DANS LES MÉDIAS.

Il est manifeste que les forêts et plus généralement l'arbre sont une des réponses permettant de relever les défis majeurs auxquels nos sociétés sont confrontées à avoir : le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

En parallèle, la société civile nous alerte sur certaines dérives et s'empare du sujet. Il est donc de notre responsabilité d'acteur du développement forestier d'aller vers nos citoyens pour leur expliquer les principes de la gestion forestière durable mais aussi être à leur écoute, de comprendre leurs attentes et de

voir comment la filière forêt-bois répond et répondra aux défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Il faut se rappeler ici l'expression chère aux forestiers et attribuée à M. Adolphe PARADE directeur de l'École des Eaux et Forêts de 1838 à 1864 à savoir « Imiter la Nature, hâter son œuvre ». Il s'agit là d'un des fondamentaux d'une gestion forestière durable qui sous-entend la connaissance du fonctionnement des écosystèmes forestiers, des techniques sylvicoles avant de vouloir intervenir. De même, il ne faut pas vouloir associer la récolte

durable de bois à la destruction de l'écosystème. Le bois est un matériau noble dont il faut respecter la hiérarchie des usages et la reconstruction de la charpente de la cathédrale Notre Dame avec des chênes issus des forêts françaises en est un des meilleurs exemples. Cette action de formation et d'information aussi bien en direction des propriétaires forestiers, des agriculteurs mais aussi de toute personne qui porte un intérêt à la forêt, l'arbre ou au bois, fait partie des missions des conseillers des Chambres en lien avec nos partenaires.

SOMMAIRE

#122 - 2021
forêt MAG



CONSEILS



Les insectes et leurs rôles dans la biodiversité

P.10

ACTUALITÉ



AGROFORESTERIE P.04

Réalisations, plan de relance et poursuites des dispositifs

Tester les essences de demain P.08
Dans le Grand Est, un dispositif d'envergure pour tester les essences de demain.



DÉCOUVERTE



Le chêne, un bon allié, pas rancunier.

Retour sur une expérience sylvicole meusienne.

P.14

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Magazine trimestriel transmis gratuitement en format numérique par les Chambres d'agriculture du Grand Est



Directrice de la rédaction : Anne-Marie Vieu
Création et Mise en page : Nuances d'Infographie 06-75-68-43-27
Impression Socosprint

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Arnaud Apert - Sylvain Flambard - Paul Geoffroy - Cyril Vitu

Certains articles et actions de ce numéro ont été soutenus par :

Crédits photos :

Conseillers forestiers des Chambres d'agriculture du Grand Est :
Arnaud Apert - Sylvain Flambard

Mathilde Aresi - Christophe Schilt - Germain Schmitt -
Cyril Vitu CNPF Grand Est



Magazine disponible sur le site de la Chambre d'agriculture du Grand Est, rubrique Bois & Territoires :
www.grandest.chambre-agriculture.fr

Pour celles et ceux qui aiment feuilleter la version papier de la revue Forêt MAG, vous avez la possibilité de vous abonner au tarif de 12 € TTC pour les 4 numéros de l'année 2021.
Contact : catherine.wagner@vosges.chambagri.fr

Actualité

Agroforesterie : réalisations, plan de relance et poursuites des dispositifs

écrit par : Paul GEOFFROY

Événement phare de ce début d'année 2021, le lancement du plan de relance économique concerne bon nombre de filières et l'agroforesterie n'est pas en reste !

Le volet « agroforesterie » bénéficie ainsi d'une enveloppe de 50 millions d'euros à l'échelle nationale devant servir à engendrer la plantation de 7 000 km de haies et d'alignements d'arbres intra parcellaires sur la période 2021-2024. Cette mesure d'aide s'ajoute à des dispositifs locaux déjà très efficaces et actifs.

LE PLAN DE RELANCE EN GRAND EST

La mise en œuvre de la mesure « plantons des haies » du plan de relance se décline en 2 appels à projets :

Le premier, lancé depuis février 2021 concerne l'animation collective et individuelle.

L'animation collective concerne la sensibilisation, la communication sur l'intérêt de la plantation de haies et autres alignements d'arbres intra parcellaires et d'appréhender le potentiel de ces types de projets agroforestiers. Elle se traduit par une offre d'accompagnement collectif de la part des conseillers spécialisés du réseau agroforestier des chambres d'Agriculture du Grand Est et leurs partenaires locaux.

L'accompagnement individuel se traduit par un appui technique et un accompagnement au montage des projets de plantations (montage et dépôt des dossiers, organisation des chantiers, etc.).

Vous l'aurez compris, cet appel à projet a donc pour objectif d'accompagner les agriculteurs bénéficiaires dans leur projet de plantation pour une réalisation « clé en main » !

Le second appel à projet concerne quant à lui l'investissement et vise à soutenir financièrement les investissements destinés à la plantation de haies ou d'alignements d'arbres sur des terres agricoles. Le financement proposé est de 80% pour les collectivités et 90% pour les agriculteurs sur une liste établie d'investissements éligibles.

PAROLE D'ÉLUE

Mme KLEIN Véronique
Vice-présidente de la Chambre d'agriculture Alsace



L'agroforesterie est une thématique nouvelle que nous devons dès aujourd'hui nous approprier.

A la frontière entre la forêt et l'agriculture, cette technique, dans toute sa diversité, est une réponse aux enjeux de demain : performances environnementales des exploitations, enjeux climatiques, etc. Les Chambres d'agriculture se positionnent aujourd'hui sur son développement en travaillant avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, professions agricoles et forestières, collectivités, départements, région, etc.).

Le plan de relance ainsi que les dispositifs locaux d'aide à la plantation, et la structuration de l'offre technique doivent nous permettre dès à présent de lancer une dynamique à l'échelle de la région Grand Est.

FOCUS SUR LES VOSGES



LES DISPOSITIFS DÉJÀ EN PLACE FOCUS SUR LE DÉPARTEMENT DES VOSGES PLANTEZ DES HAIES !

Ce dispositif s'adresse à un large public : agriculteurs, particuliers, collectivités, associations ou encore organismes de recherche et/ou de formation peuvent en bénéficier.

Cette opération « Plantez des haies ! », mise en place par le Conseil départemental des Vosges en partenariat avec la Fédération Départementale de Chasseurs (FDCV), la Chambre d'agriculture des Vosges et la Direction Départementale des Territoires (DDT) a pour objectif de soutenir l'implantation de nouvelles haies champêtres et de favoriser le maintien de ce patrimoine dans nos territoires. Destinée principalement aux zones de plaines, l'opération vise à encourager des projets de plantation selon le cahier des charges suivant : longueur minimum de 100 mètres linéaires en un ou plusieurs tronçons ; plantation en zones rurales (hors ensembles bâtis ou zone constructible).

Le porteur de projet dispose alors du choix entre deux types de haie : la haie haute et la haie basse et de quatre compositions-type en fonction des conditions stationnelles de la plantation.



OSEZ L'AGROFORESTERIE !

L'appel à projet « Osez l'Agroforesterie ! » a été lancé en 2020 pour une période de trois ans (2020-2022). Piloté par la Chambre d'agriculture des Vosges, elle s'adresse uniquement aux exploitants agricoles et aux collectivités locales et/ou communes (propriétaires de foncier agricole).

L'objectif de l'opération est de financer a minima 3 projets par an afin de créer un référentiel départemental sur les développements de l'agroforesterie.

Chaque projet doit répondre à des objectifs de production précis, ainsi un dossier doit être monté et se réalise en 3 étapes obligatoires :

LES ÉTAPES CLÉS

Osez l'Agroforesterie !

- Réalisation d'un «°Point info Agroforesterie°» par la Chambre d'Agriculture
- Soumission de l'avant-projet au jury de sélection
- Réalisation d'un audit «°Pour bien démarrer, définition et mise en œuvre du projet°» par la Chambre d'agriculture.

La densité de plantation doit être comprise entre 10 et 100 tiges/ha (sauf aménagements spécifiques) et doit concerner un panachage d'au moins 3 essences différentes (seuls les résineux, essences exotiques ou essences présentant un risque sanitaires sont exclus).

DE NOMBREUX PROJETS ONT DÉJÀ ÉMÉRÉS !

Malgré un contexte sanitaire peu favorable lors l'année 2020, ces deux dispositifs ont prouvés qu'ils permettent de répondre aux enjeux de la transition écologique de nos territoires en faisant émerger de nombreux projets sur tout le département.

Le dispositif « Plantez des haies ! » a permis sur l'année 2020, la plantation de quelques 12 400 mètres linéaires de haies champêtres dont 85% sont issus de projets portés par des agriculteurs et des organismes de recherche et/ou de formation qui viennent s'ajouter aux réalisations des années précédentes. Au total, ce sont plus de 40 kilomètres de haies qui ont été plantées en 4 ans.

Pour ce qui est de l'opération « Osez l'agroforesterie ! », si la crise sanitaire liée à la COVID 19 a quelques peu chamboulé le plan d'action, les projets lauréats demeurent toujours d'actualité. Ainsi, la plantation de pas moins de 956 arbres pour plus de 20 essences différentes sur environ 60 hectares est prévue entre la fin de l'hiver 2020 et le début de l'automne 2021.

ENVIE D'EN SAVOIR + +

Visiter le site du Conseil Départemental





Chêne pubescent. ©Cyril Vitu CNPF

ACTUALITÉ

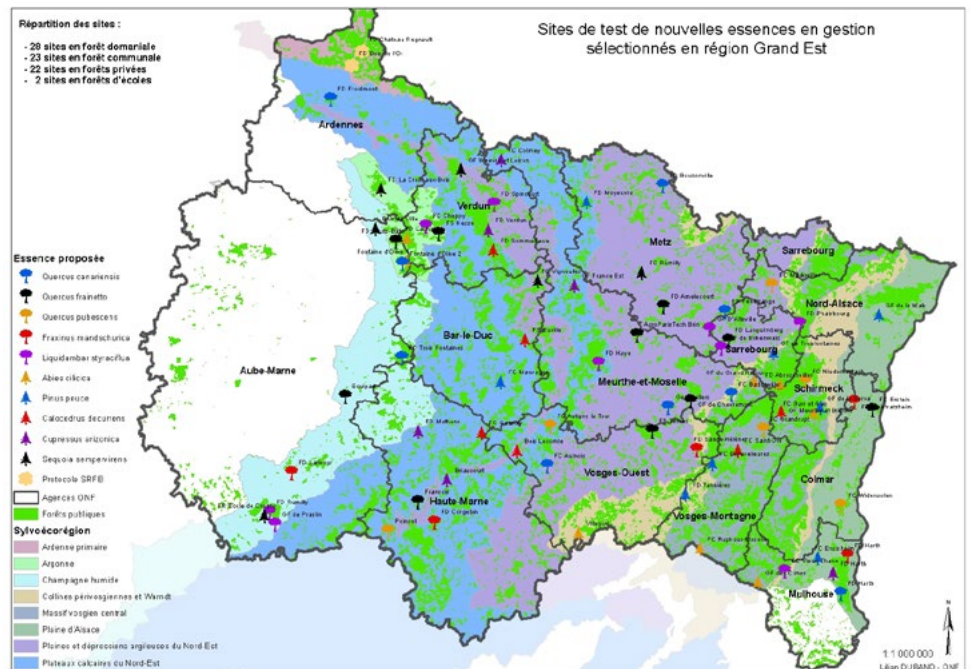
Dans le Grand Est, un dispositif d'envergure pour tester les essences de demain.

écrit par : Cyril VITU, Ingénieur au CRPF Grand Est

Face aux évolutions climatiques, les forestiers publics et privés du Grand Est ont initié l'installation d'un réseau « d'îlots d'avenir » composés d'essences susceptibles de pouvoir s'adapter à des conditions plus chaudes et plus sèches. Ce dispositif a pour objet d'évaluer dix essences feuillues et résineuses qui pourraient compléter le cortège d'essences et de techniques utilisables en reboisement.

UN PROJET FORÊTS PUBLIQUE ET PRIVÉE DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION (PEI)

Suite à un appel à projet de la Région Grand Est, l'ONF, le CRPF Grand Est, le Comité Régional des Communes forestières du Grand Est et la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) ont créé



un « groupe opérationnel », structure de concertation et d'animation prévu par les PEI, pour proposer un projet de plantation d'essences nouvelles. Ce projet a pour ambition de tester la résistance des espèces retenues face

aux évolutions du climat, d'acquérir ou d'améliorer les connaissances sur les itinéraires à mettre en œuvre pour leur conduite sylvicole et de constituer, pour l'avenir, d'éventuels peuplements « porte graines ».

Le projet, qui entre dans les priorités définies par le Programme Régional de la Forêt et du Bois, a reçu un soutien fort de la Région Grand Est et du FEADER. Les propriétaires qui accueillent des sites bénéficient ainsi d'une aide de 90 % des dépenses.

DES SITES RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DES FORÊTS DU GRAND EST

L'équipe responsable du projet a sélectionné 74 sites d'une surface d'environ 2 ha chacun. Ils sont répartis en forêts publiques et privées sur huit régions naturelles identifiées comme présentant des enjeux forts en termes de surface et de production forestière dans le Grand Est. En forêt privée, ce sont 23 sites que le CRPF a identifiés en partenariat avec les gestionnaires, coopératives et experts forestiers.

Les objectifs de ce projet sont complémentaires d'autres volets développés pour l'adaptation des forêts aux changements climatiques (évolution des itinéraires sylvicoles, utilisation accrue des mélanges d'essences locales...). Il se propose plus particulièrement de compléter la palette d'essences utilisables par les forestiers. Des précautions ont été prises sur le choix des sites quant à l'absence de zones protégées ou de peuplements classés à proximité des dispositifs.

UN PROTOCOLE ET DES SUIVIS COMMUNS

Le projet s'inspire des recherches nationales en cours (ClimEssences, ESPERENCE...) sur le choix des essences et protocoles ainsi que des travaux des pôles « Recherche et développement » de l'ONF, du CNPF/IDF et de la SRFB. Cinq essences feuillues (chêne zéen, chêne de Hongrie, chêne pubescent, copalme d'Amérique et noisetier de

Byzance) et cinq essences résineuses (sapin de Cilicie, pin de Macédoine, séquoia toujours-vert, cyprès de l'Arizona et calocèdre) ont été retenues pour leur capacité escomptée à résister aux évolutions climatiques mais aussi à valoriser les différents types de station présents en région.

Les plants sont éduqués en godets de 400 cm³ à 600 cm³ (sauf pour les regarnis). Les plantations ont débuté à l'automne 2020 et se poursuivront jusqu'à l'automne 2022. Elles sont réalisées en potets travaillés à raison de 2000 plants par ha et les sites sont clôturés contre les ongulés. Un suivi de la mortalité sera réalisé et des mesures de croissance permettront, par la suite, d'enrichir les connaissances sur le comportement de ces différentes essences.

Ce projet est une brique supplémentaire dans la construction des différentes démarches pour l'adaptation des forêts afin que celles-ci continuent à remplir leurs rôles en répondant aux besoins de nos sociétés.

ESPERENCE

est un programme animé par le RMT AFORCE, destiné à la mise en place d'un réseau national multipartenaire d'évaluation de ressources génétiques forestières pour le futur. Ce programme est réalisé par les organismes de recherche et développement nationaux (CNPF, ONF, INRAE, FCBA, IEF) et donne un cadre en termes de protocoles d'évaluation et d'essences à étudier.

ClimEssences

est un site sur les essences forestières, réalisé par le CNPF et l'ONF dans le cadre du RMT AFORECE et contenant, en particulier, des fiches espèces regroupant les connaissances disponibles sur les essences selon 37 critères dont certains en lien avec le climat. Après l'été 2021, le site sera accessible à tous en mode « utilisateur standard » (<https://climessences.fr/>). Ces programmes ont été financés par le Ministère de l'Agriculture et par France Bois Forêt.

AFORCE

est un réseau mixte technologique (RMT) qui a pour objectif d'accompagner les forestiers dans l'adaptation des forêts aux changements climatiques, tout en renforçant les capacités d'atténuation de celles-ci. La coordination du réseau a été confiée à l'Institut pour le Développement Forestier du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF-IDF).



Calocèdre. ©Cyril Vitu CNPF

IDÉES

CLIMESSENCES

site sur les essences forestières contenant des fiches espèces incluant le critère climat
Disponible à tous à partir de l'été 2021.

CLICK

Nous remercions la revue « Forêt-entreprise » pour l'autorisation de reproduction de cet article paru dans son numéro n°253 de juillet août 2020. Pour vous abonner à « Forêt-entreprise »





CONSEILS

LES INSECTES ET LEURS RÔLES DANS LA BIODIVERSITÉ

écrit par : Sylvain FLAMBARD

Dans le milieu forestier, les insectes sont souvent perçus comme indésirables et nuisibles à l'instar des scolytes de l'épicéa. Or moins de 1 % de tous les insectes, sont considérés comme des ravageurs. La majorité est même bénéfique pour l'écosystème forestier et les services écologiques rendus : pollinisation, décomposition de la matière organique et prédateurs des insectes nuisibles.

MIEUX CONNAÎTRE LES INSECTES

Les insectes forment le groupe d'êtres vivants le plus nombreux au monde. Ils forment une classe d'invertébrés de l'embranchement des arthropodes. Ils représentent plus de 80% des espèces animales. En Europe, ce sont 10.000 espèces qui dépendent des habitats forestiers.

Le corps des insectes est divisé en trois parties distinctes :

- La tête, avec une paire d'antennes et six à sept segments.
- Le thorax, trois paires de pattes et généralement deux paires d'ailes et trois segments
- L'abdomen, pas de pattes et généralement onze segments.

Les insectes ont presque tous la particularité de passer du stade embryon-

naire au stade adulte après des métamorphoses et des mues plus ou moins importantes. L'insecte adulte parfait s'appelle l'imago.

Plus d'un million d'espèces d'insectes ont été nommées et décrites à ce jour et d'après les estimations les plus sérieuses, les entomologistes pensent qu'il en reste au moins autant à découvrir. Ils présentent une grande variété de formes, de tailles et de couleurs et aucun autre groupe d'êtres vivants ne présente une telle diversité.

UTILITÉS DES INSECTES EN FORÊT

• LES POLLINISATEURS

La majorité des végétaux comptent sur les animaux pour assurer leur pollinisation. Les plantes qui utilisent la zoogamie (mode de transport du pollen par des animaux) développent des organes floraux parfois extrêmement complexes afin d'attirer les pollinisateurs. L'entomophilie

Caractéristique d'une plante qui se fait polliniser par l'intermédiaire d'un insecte. Les Angiospermes utilisent principalement ce type de pollinisation. En explorant les fleurs à la recherche de nectar, les insectes (entres autres les abeilles, les papillons, les diptères ou certains coléoptères) se frottent aux étamines, récoltant involontairement des grains de pollen (jusqu'à 100 000) qu'ils abandonneront par la suite dans une autre fleur. Chaque insecte est souvent spécialisé pour récolter le pollen

d'une ou de quelques espèces en particulier, ce qui fait que le pollen bénéficie souvent d'un transport ciblé jusqu'à une autre fleur de la même espèce.

Les fleurs entomophiles ont souvent des couleurs vives pour se faire mieux repérer des insectes pollinisateurs.

• LES DÉCOMPOSEURS DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

Les insectes sont essentiels dans la décomposition de la matière organique. Ils interviennent, dans le recyclage des bois morts grâce à leurs larves qui consomment et digèrent la cellulose.

En voici quelques-uns :

Les collemboles (amurida)

Ce sont de petits invertébrés sauteurs anciennement classés parmi les insectes. Ils forment aujourd'hui un ordre au sein de la classe des aptérygotes, dans le sous-embanchement des hexapodes. Connus comme étant les plus anciens des hexapodes fossilisés, ils étaient déjà présents au Dévonien, il y a environ 400 millions d'années. Ils vivent pour la plupart dans les premiers centimètres du sol, souvent à l'abri de la lumière directe (quelques espèces descendent jusqu'à 30 cm de profondeur). Ils jouent un rôle essentiel dans la décomposition de la litière et la production de sol et d'humus. Là où la matière en décomposition (feuilles mortes surtout) est abondante, en forêt par exemple, on en trouve en Europe de 50 000 à 400 000 individus par mètre carré. On les trouve depuis les forêts tropicales humides aux limites des glaces polaires et jusqu'à la limite des glaciers en altitude. Certaines espèces vivent dans des fourmilières. En zone tempérée ils sont actifs en hiver (hors période de gel).

Ils constituent un ordre parfois considérés comme des insectes primitifs (ils sont aptères et amétaboles c'est-à-dire dépourvus d'ailes et ne passant pas par une phase larvaire).

Le Spondyle bupreste (Spondylis buprestoides). C'est un coléoptère dont la larve qui mesure de 4 à 11 mm se développe dans les souches pourries ou des troncs de pins ou d'épicéas laissés sur la coupe. Adulte il mesure 14 à 24 mm.

Le myriapode (Cylindroiulus sylvanum). Plus connue sous le nom de mille-pattes cet animal ne fait pas parti de la classe des insectes mais de celle des diplopodes. Il se nourrit de feuilles et de bois en décomposition.

Le Lucane cerf-volant (Lucanus cervus). Les larves de ce coléoptère se nourrissent exclusivement de bois pourri pendant 4 à 5 ans. Adulte il ne vivra qu'un mois durant l'été. L'espèce est actuellement protégée mais continue à se raréfier géographiquement. Le lucane cerf-volant est inscrit à l'annexe II de la directive européenne «habitats faune flore» de 1992, dont la protection nécessite la mise en place par les États-membres de zones spéciales de conservation.

Le Clyte commun (Clytus arietis). Nous pouvons rencontrer ce coléoptère, de juin à juillet sur les fleurs et les troncs d'arbre feuillu. Sa larve se développe dans les branches mortes.

• LES AÉRATEURS DU SOL

On trouve dans le sol toute une série d'insectes comme les fourmis, mais également des acariens, des crustacés et des vers de terre. Ils influencent la structure et la fertilité du sol à travers leurs activités d'excava-



tion, d'excrétion, d'ingestion de matière organique, mais aussi par leurs réseaux de galeries, dont la forme, taille et profondeur diffère selon la saison, le milieu et l'espèce.

• LES FOSSOYEURS

Le nécrophore investigateur que l'on peut trouver d'avril à septembre appartient à une vaste famille de coléoptères se nourrissant presque tous à l'état de larves comme à l'état adultes d'animaux morts (oiseaux, reptiles et rongeurs principalement). Ils sont qualifiés à juste titre, de fossoyeur de la nature. Ils débarrassent la terre de toute charogne, qui sans eux deviendrait une source d'infection. Quand ils ont trouvé un cadavre, ils se mettent à creuser, l'enfouissent et le recouvrent d'une couche de terre pour le dévorer tranquillement dans la pénombre.



souche en décomposition abritant de nombreux insectes

• LES PRÉDATEURS

De nombreux insectes sont utiles pour limiter la population d'insectes dit « ravageurs ». Ils sont considérés comme prédateurs soit par leurs régimes alimentaires de larves ou d'adultes (cas généralement des coléoptères) ou parce qu'ils sont porteur de parasite fatal à d'autre insecte (certains hyménoptères).

Parmi les coléoptères la **coccinelle (Coccinella septempunctata)** a une action prédatrice importante sur les pucerons et les cochenilles. Une coccinelle adulte mange 30 à 60 pucerons par jour. On la rencontre généralement de juin à septembre. Il en existe plus de 3000 espèces dans le monde et une centaine en France.

Le **Clairon formicaire (Tanasimus formicarius)** est un chasseur de scolytes. Il mesure 7 à 10 mm et vit dans

leurs galeries en mangeant les larves, les nymphes ainsi que les adultes. Ils sont communs dans les forêts résineuses d'avril à août.

Le **Calosome sycophante (Calosoma sycophanta)** est commun dans les peuplements de chênes et de pins entre avril et juillet. Ce gros carabe se nourrit de chenilles urticantes telles que les processionnaires ou les chenilles du bombyx. Il peut tuer en été jusqu'à 400 chenilles. Il a été introduit en Amérique du Nord afin d'exterminer le zigzag, insecte qui causait d'important dégât aux forêts. On compte 24 000 espèces de calosomes dans le monde.

Certains hyménoptères observés en forêt comme la guêpe, joue un rôle important comme vectrice de maladies virales de certains insectes. D'autres comme l'ichneumon (*Rhyssa persus*) pondent leurs œufs dans le corps des larves vivantes qui se développent à leurs dépens, en dévorant l'intérieur de leur corps. La victime attirée de l'ichneumon est la larve du sirex. Après l'avoir détectée il dépose ses œufs sur la larve, grâce à un tube ovipositeur particulièrement long et fin qui lui permet de traverser un bois dur de plus d'un centimètre.

Parmi les insectes hyménoptères prédateurs, les plus actifs sont les fourmis qui sont perçues comme des agents sanitaires forestiers qui peuvent en même temps jouer un rôle de dissémination de certains germes pathogènes néfastes aux insectes défoliateurs.

CRÉER LES BONNES CONDITIONS DE VIE DE NOS ALLIÉS

Pour se prémunir d'infestation de scolytes, de chenilles défoliatrices et autres, le sylviculteur doit comprendre les causes. Lorsqu'elles subviennent c'est qu'il y a un déséquilibre entre

prédateurs et déprédateurs. L'écosystème n'est plus assez diversifié pour se défendre seul. Ce déséquilibre peut être dû à la sylviculture ou naturel (tempête, sécheresse).

Pour ne pas rompre cet équilibre, il convient de suivre certaines règles :

- D'accroître la biodiversité en préservant des milieux naturels qui sont des zones de refuges importantes.
- De préserver du bois mort sur pied ou au sol.
- De conserver des vieilles souches
- D'éviter de brûler les andains.
- D'utiliser des insecticides peu sélectifs qui peuvent détruire une partie de l'écosystème.
- De varier les types de peuplements et de favoriser le mélange d'essences.
- D'éclaircir les parcelles pour y apporter de la lumière.

Tout ce petit monde, relativement discret est plus qu'utile à la forêt, il est vital. Chacun joue un rôle précis et déterminant dans le cycle de la nature. Ce cycle s'il n'est pas contrarié par un événement naturel catastrophique peut être maintenu par une sylviculture adaptée en préservant un maximum de biodiversité. N'oublions pas qu'ils sont plus nombreux que nous.

chêne à dépresser dans le gaulis

DÉCOUVERTE

Le chêne, un bon allié, pas rancunier.

écrit par : Arnaud APERT

A l'heure où, confrontés à des dépérissements conséquents cumulés avec des dégâts cynégétiques, les sylviculteurs doivent trouver des solutions pour reconstituer la forêt de demain, une essence semble pouvoir tirer son épingle du jeu sur les stations qui lui conviennent. En effet, les chênes dont leurs glands sont disséminés par les oiseaux et avec une germination décalée semblent, avec la complicité du sylviculteur, avoir la capacité de réinstaller des peuplements là où ils avaient disparu depuis longtemps. Retour sur une expérience sylvicole meusienne.

1976, alors que le FFN bat son plein, il n'est pas rare pour les propriétaires forestiers de s'orienter vers la conversion par plantation de peuplements pauvres après coupe à blanc. C'est l'option que

choisit à l'époque le Groupement forestier de la Vallée de la Saulx sur une des parcelles de sa forêt située aux limites de la Champagne humide et du Barrois en Meuse, et qui présentait sur 2 ha un taillis avec peu de réserves de chêne.

La coupe rase est décidée et réalisée durant l'hiver 77-78.

Suite à une étude de station qui laisse envisager la possibilité d'une plantation de peuplier Fritzi Pauley sur un sol argilo limoneux à pseudogley, la préparation du sol s'organise pour le futur reboisement.

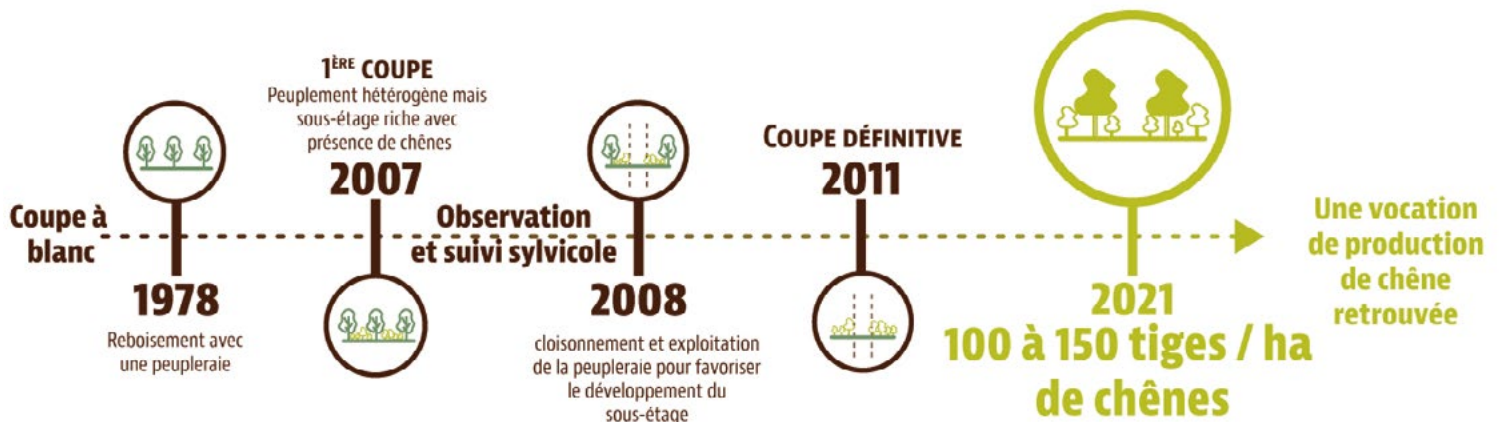
En octobre 1978, les souches sont arasées à la lame Rome et mises en andains. Un labour suit.

La plantation à densité de 7x7 est réalisée en mars 1979, soit environ 200 peupliers par hectare.

Un passage de cover crop est réalisé en 1980, puis un autre avec apport d'engrais en 1982.



illustration du résultat de l'intervention de 2012, en rouge les chênes désignés travaillés, en bleu les rejets des peupliers coupés en détourage



La plantation présente un succès modéré. Les plus beaux sujets bénéficient d'un élagage en 1986, mais le propriétaire doit procéder à un regarni à hauteur de 1/3 de la densité initiale.

Cette peupleraie peine à se développer et atteindre la production espérée, mais elle est là. Il faut désormais la mener à un diamètre d'exploitabilité acceptable avant récolte.

Au renouvellement du PSG en 2007, les arbres présentent une hauteur totale moyenne de 18 m et des diamètres d'une amplitude de 15 à 40 cm, pour une moyenne de 30 cm. Le peuplement est très hétérogène mais présente en sous étage un recrû plus ou moins riche à base de chênes, frênes et bouleaux aux stades semis à gaulis.

Suite à l'expérience malheureuse de la plantation, il est décidé de limiter les frais dans de nouveaux gros travaux que ne couvriront pas la recette d'une éventuelle vente de la coupe, mais d'avantage de tenter de profiter de l'existant.

Des cloisonnements sont ouverts au broyeur à raison d'une interligne sur deux soit sous les 14 m. Ils serviront de cloisonnements d'exploitation en 2008. L'exploitation est réalisée avec soin,

les arbres sont abattus, façonnés et débardés sur les cloisonnements sans endommager le reste de la parcelle notamment les accrûs naturels.

La parcelle ne connaît pas d'autres interventions pendant trois ans. Durant ces années, le sous étage se développe correctement notamment en bordure des cloisonnements et de nouveaux semis de chênes apparaissent même sur ces cloisonnements.

En 2011 il est décidé de procéder à la coupe des dernières lignes. La forme allongée du Fritzi Pauley et ses branches très cassantes permettent d'envisager une récolte à l'abatteuse et de minimiser l'impact de l'abattage sur le sous étage proche.

En 2012, la parcelle présente un peuplement cloisonné tous les 14 m avec des accrûs des stades semis à bas perchis à base de chênes pédonculé et sessile, peupliers, bouleaux et trembles. Une désignation des plus belles tiges de chênes est réalisée pour un émondage des plus grosses branches et une taille de formation. Un dégagement/dépressage est réalisé au profit des chênes dans les zones au stade semis et gaulis. A ce stade, de 100 à 150 tiges par hectare sont identifiées.

La parcelle ne fera l'objet d'aucune intervention jusqu'au printemps 2021 au cours duquel un élagage et détournement des perches désignées seront couplés à un dépressage au profit des chênes dans les zones de grand gaulis.

Le bilan financier de cette opération s'élève à un investissement depuis 2008 à hauteur de 700 € HT par hectare en travaux sylvicole. Les travaux prévus pour 2021 devraient s'élever quant à eux à un niveau équivalent. En parallèle, 260 m³ de peupliers ont été récoltés pour un bilan moyen de 17 €/m³ hors frais d'inventaire.

45 ans après une coupe, l'observation, la vigilance du sylviculteur et des exploitations de qualité auront permis, avec des travaux à moindre coût de faire retrouver totalement à cette parcelle sa vocation de production de bois d'œuvre de chêne, avec le bouleau et le peuplier en diversification.

#122 - 2021
forêt MAG

RENCONTRE

AU PROCHAIN NUMÉRO !

VISITE D'UNE DÉLÉGATION HONGROISE DANS LES FORÊTS DU GRAND EST

Une communication commune sur le travail d'incitation à la gestion durable réalisé par les Chambres d'agriculture du Grand Est et le CRPF Grand Est avec le soutien financier de l'Europe au travers du FEADER et de la Région Grand Est est prévue au prochain numéro !

À suivre ...

Le réchauffement climatique, comment y faire face dans nos forêts, comment se comportent les chênaies, quelles solutions possibles mais aussi quelles valorisations du bois ? Ce sont ces questions que se posent aussi les experts hongrois qui sont venus courant du mois de mars dans le Grand Est.

Durant cette visite la délégation hongroise est venue s'informer auprès de l'ONF et des conseillers des Chambres d'agriculture sur l'adaptation des chênes au changement climatique et les essences les plus fortes pour faire face à cette problématique dans différentes forêts tant domaniales que privées des Vosges, de la Meuse et de l'Alsace. Les aspects régénération, déséquilibre sylvo-cynégétique et maintien de la biodiversité forestière ont été au cœur des échanges mais aussi valorisation des bois au travers de la visite de la scierie feuillu Genet à Luxeuil et du siège commun de l'ONF et de la Chambre d'agriculture des Vosges à Epinal. Ce bâtiment est un bel exemple de valorisation du bois construction mais aussi du bois en aménagement intérieur.



INFORMATIONS

Développement forestier : le Panorama annuel d'activités 2020 des services communs régionaux Valorisation du Bois et Territoire est disponible. Vers un nouveau développement pour plus de vie dans les territoires.



CLICK